

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 8 septembre 2020

Les initiatives vont trop loin, mais les revendications sont importantes

Plus tôt aujourd'hui, diverses organisations ont déposé la double initiative biodiversité et paysage. L'initiative paysage vise à renforcer la protection des terres cultivées et à plafonner la surface sollicitée par le bâti. L'initiative biodiversité demande plus de terres et d'argent pour promouvoir la biodiversité. Ces deux revendications sont dans l'intérêt de l'agriculture, mais leur conception va trop loin par rapport à sa mission première.

Aujourd'hui, l'association «Pour la nature, le paysage et le patrimoine bâti» et les organisations Pro Natura, BirdLife Suisse, Patrimoine Suisse et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage ont déposé la double initiative biodiversité et paysage.

L'initiative « Contre le bétonnage de notre paysage » veut stopper l'expansion du bâti en dehors de la zone à bâtir. Une meilleure protection des terres cultivées contre la progression du milieu bâti et d'autres besoins de territoire représente aussi une préoccupation majeure de l'Union suisse des paysans (USP).} L'agriculture se pratique forcément hors de la zone à bâtir et ne peut d'ailleurs se développer qu'à cet endroit. Des bâtiments modernes, où les animaux disposent d'un espace suffisant et où il est possible d'exercer son travail avec efficacité, sont nécessaires à cet effet. Le gel du nombre et de la superficie des bâtiments, comme l'exige l'initiative, va donc trop loin pour l'USP.

L'USP soutient également la demande de promouvoir la biodiversité. Cette dernière joue un rôle important dans l'agriculture suisse. C'est pourquoi les exploitations agricoles mettent en place 16 % des terres cultivées en moyenne (la part minimale exigée étant de 7 %) en surfaces de promotion de la biodiversité. Au lieu d'étendre encore la surface, il faut d'abord exploiter au mieux le potentiel écologique des zones existantes. La production durable de denrées alimentaires reste encore le rôle premier des terres cultivables agricoles, et en particulier des surfaces d'assolement.

Renseignements :

Beat Rössli, responsable Relations internationales (pour l'initiative paysage), tél. 079 337 44 63

Diane Gossin, chargée de la biodiversité (Initiative biodiversité), tél. 056 462 50 11

www.sbv-usp.ch